

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**- Année 2012-2013-**

Commune : Epinay-sur-Orge  
Ecole : Groupe scolaire Paul Valéry

Date : 15/02/2013  
Conseil d'école N° 2

Participants :

Parents : Mesdames Maud Amouroux, Corinne Bairras, Catherine Coateval, Leïla Crochet, Corinne Gloria, Sonia Holleville, Corinne Lelouche, Sophie Marchau, Caroline Moulin-Sénéchal, Stéphanie Penhoud, Cécile Smadja, Messieurs Thierry Devilliers, Hervé Kroës, Philippe Pourcel.

IEN : Madame Martine Degorce-Dumas

seignants : Mesdames Anne Bonnot, Nelly Cazin, Christine Chassain, Sylvie Chéné, Hélène Delatouche, Rose Giannetto, Anne-Marie Le Clerre, Sonia Ledrin, Karine Leitus, Lise Peyrot, Christine Martin, Marie-Hélène Parmantier, Messieurs Patrick Bonmartin, Jean-Bernard Charpenel, Guillaume Demaret, Jean-Charles Pitoun, Philippe Rozé.  
Madame Christine Chrétien, directrice.  
Monsieur Coulet (D.D.E.N.)

Représentante Municipale : Madame Véronique François, Maire-Adjointe.

oo

Madame Martine Degorce-Dumas, Inspectrice Départementale de l'Education Nationale, participe au conseil d'école. Elle présente la réforme des rythmes scolaires dans les communes qui l'appliqueront dès la rentrée 2013.

La loi de programmation concernant les quatre années à venir comporte quatre mesures phares :

- a. Réforme des rythmes scolaires pour toutes les écoles de France.
- b. Augmentation du nombre de postes dans le premier degré : 135 postes supplémentaires sont prévus sur le département de l'Essonne dans le but de renforcer les équipes de remplaçants et permettre la formation initiale et la formation continue des enseignants.
- c. Scolarisation des moins de trois ans dans les zones prioritaires.
- d. Effectif de maîtres supérieur au nombre de classes dans les zones prioritaires.

**1) Rythmes scolaires**

Une constatation est faite : en France la journée de classe est très dense, mais les enfants n'ont que 144 jours de classe par an, contre 180 jours en moyenne dans les autres pays européens ; il convient donc de retravailler quatre jours et demi et de programmer des séquences d'apprentissages à des horaires où les élèves sont le plus disponibles. Un décret fixe les cadres suivants :

La demi-journée ne devra pas excéder 3 heures 30 et la journée complète 5 heures 30.

La pause méridienne ne sera pas inférieure à 1 heure 30.

24 heures d'enseignement sont toujours obligatoires plus une heure d'APC (aide pédagogique complémentaire) au cours de laquelle les enfants seront pris en charge conjointement par les enseignants et par les services municipaux.

Après réflexion, un deuxième planning est proposé pour la ville d'Epinay en plus de celui qui a été présenté aux directrices et aux parents d'élèves début février ; en voici les horaires :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi matin : 8h30 à 12h

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi après midi : 14h à 16h

Le mercredi matin de 8h30 à 11h30.

L'heure d'APC sera à répartir sur ce temps. A 16h, il sera proposé aux enfants soit d'aller à l'étude, soit d'aller à

la garderie.

Ce projet est encore en discussion ; autour du 15 mai, nous aurons le calendrier définitif.

### **Une nouvelle organisation des vacances est prévue pour la rentrée 2015.**

Les chronobiologistes ont démontré que deux semaines sont nécessaires pour que les enfants se reposent vraiment, une réelle alternance sept semaines de travail et deux semaines de vacances sera mise en place.

#### **2) La classe d'initiation à la langue française**

Madame Rose Giannetto intervient un après midi par semaine auprès des enfants non francophones et des enfants du voyage de notre école.

Elle s'occupe ainsi d'un groupe de neuf élèves en élémentaire.

Son travail est particulièrement bénéfique, elle redonne confiance aux enfants et leur permet d'entrer dans les apprentissages.

#### **3) Sortie au Futuroscope**

Les classes de mesdames Leitus et Peyrot et monsieur Charpenel partiront au Futuroscope du lundi 27 mai au matin au mardi 28 mai au soir.

Elles passeront une nuit à l'hôtel sur place.

Les enfants étudieront le pouvoir de l'image.

#### **4) Caisse des écoles**

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité afin de soutenir les actions de la caisse des écoles : spectacles, sorties et achats de documents et de matériel pour les élèves. Nous vous en remercions.

#### **5) Informatique**

Pour l'élémentaire, nous prévoyons l'achat d'ordinateurs portables afin de compléter la deuxième classe mobile ainsi que l'achat d'une imprimante réseau.

Pour la maternelle, des câblages sont prévus pour que chaque classe soit reliée à internet.

Afin d'améliorer le débit de la connexion internet, la ville d'Epinau prévoit de relier les écoles à la fibre optique dès que possible.

#### **6) Projet artistique**

Plusieurs classes d'élémentaire participeront à la réalisation d'une fresque sur le mur des toilettes du côté de la cour des petits (côté poste). Ce projet s'étalera sur deux années.

Un projet « Action contre la faim » auquel participeront plusieurs classes va se mettre en place courant avril. Les élèves réaliseront des peintures sur toile qui seront ensuite vendues au profit de cette association.

#### **7) Chorale**

Vendredi 31 mai 2013 à 17 heures : représentation de la chorale élémentaire à la salle Pompidou et samedi 1<sup>er</sup> juin, celle de la maternelle au sein même de l'école.

#### **8) Cartables**

L'équipe réfléchit sur une organisation qui permettrait, au moment de chaque période de vacances, de réduire le poids des cartables des enfants.

**Le conseil est clos à 20H15.**